

COMMISSION DE REVISION
DES RÈGLEMENTS MINIERES

—
MODIFICATION.
—

LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE, DU TRAVAIL ET DE
LA PRÉVOYANCE SOCIALE,

Vu l'arrêté du 4 décembre 1897, instituant une Commission de revision des règlements miniers ;

Vu l'arrêté du 15 mai 1919, réorganisant cette Commission ;

Considérant qu'il y a lieu de pourvoir au remplacement de M. le Directeur Général honoraire des Mines Lechat, V. et de M. l'Ingénieur en Chef-Directeur honoraire des Mines Bochkoltz G., membres démissionnaires,

ARRETE :

Article premier. — MM. Ledouble Octave, Inspecteur Général des Mines à Liège, et Nibelle G., Ingénieur en Chef-Directeur des Mines, à Mons, sont nommés membres de la Commission de revision des règlements miniers, en remplacement de MM. Lechat V. et Bochkoltz G., dont la démission est acceptée.

Article 2. — Expédition du présent arrêté sera adressée, pour information, à la Cour des Comptes, et, pour exécution, au Directeur Général des Mines, Président de la Commission.

Bruxelles, le 11 décembre 1924.

P. TSCHOFFEN.

INSTITUT NATIONAL DES MINES,
A FRAMERIES

—
Conseil d'Administration.
—

NOMINATIONS
—

Par arrêté royal du 13 janvier 1925, M. Henri Ghysen, Ingénieur en chef-Directeur des Mines, à Charleroi, est nommé membre du Conseil d'Administration de l'Institut National des Mines, à Frameries, en remplacement de M. Victor Lechat, démissionnaire.

Par arrêté royal du 28 mai 1925, M. Herman Capiiau, Directeur-Gérant des Charbonnages du Levant de Mons, à Estinnes-au-Val, est nommé membre du Conseil d'Administration de l'Institut National des Mines, à Frameries, en remplacement de M. Ivan Orban, démissionnaire.